

Paris le 20/06/2023

## Les Énergies Renouvelables vont conduire à la fermeture du nucléaire français

A Bruxelles la France a accepté que [les énergies renouvelables soient portées à 42,5 % à l'horizon 2030](#). Elle s'est soumise à la volonté de l'Allemagne et elle a condamné la filière nucléaire française, les compensations obtenues par un compromis concernant l'hydrogène « vert » n'étant qu'un rideau de fumée.

C'est le résultat de la stratégie présidentielle qui consiste à appliquer une théorie du « en même temps » considérant que le nucléaire, moyen de production pilotable, et les énergies intermittentes éolien et solaires sont complémentaires. C'est un grave manque de discernement, pire une faute lourde, dont les effets se feront sentir bien au-delà du mandat présidentiel actuel et dont notre pays ne pourra pas se relever.<sup>1</sup>

Les pronucléaires français après avoir courbé l'échine pendant des décennies relèvent la tête ; ils croient que « pour arriver à sauver la filière nucléaire, il fallait faire la part du feu » et accepter la loi [d'accélération des énergies renouvelables du 10 mars 2023](#) qui justifie l'implantation de milliers de nouvelles éoliennes sur la France et le long des côtes et des dizaines de milliers d'hectares de panneaux solaires. Malheureusement, avec cette tactique, ils vont continuer leur descente aux enfers.

Les lois physiques sont têtues : un réseau électrique doit être constamment équilibré ; c'est la puissance appelée sur ce réseau qui pilote la production et non l'inverse : dit simplement, si on tourne l'interrupteur, on s'attend à avoir de la lumière ; on n'attend pas qu'il y ait du vent pour s'éclairer.

Vouloir faire monter en puissance, des moyens de production non pilotables et les rendre prioritaires sur le réseau comme l'imposent les règles bruxelloises ont des effets mortifères : L'électricité ne se stockant pas, les centrales nucléaires deviennent des roues de secours suivant un schéma purement aléatoire. Ce faisant, on les rend structurellement non viables sans oublier l'aspect inquiétant de la sécurité de leur fonctionnement.

Quand sur les plateaux de télévision, on nous explique doctement que les énergies renouvelables sont rentables, les lobbyistes oublient de préciser que pour fonctionner, les énergies renouvelables intermittentes condamnent l'efficacité et la rentabilité des autres moyens pilotables ; en final c'est le consommateur qui paie parce qu'il faut impérativement garantir une continuité de service en toute circonstance même sans vent ni soleil et Il faut impérativement multiplier par deux les capacités de production d'électricité en doublant les moyens intermittents par des moyens pilotables.

### Contacts :

Jean-Louis Butré  
Fédération Environnement Durable  
[contact@environnementdurable.net](mailto:contact@environnementdurable.net)  
06 80 99 38 08

Michel Faure  
Fédération Environnement Durable  
[michel.faure@yahoo.fr](mailto:michel.faure@yahoo.fr)  
06 07 41 68 55

1) *Billet d'humeur de Michel Faure*

Paris le 20/06/2023

## **En France, nucléaire et ENR intermittentes sont antinomiques.**

Michel Faure, ingénieur des mines (IR), administrateur de la FED

La doxa actuelle – issue de la parole présidentielle- qui consiste à appliquer pour l'énergie, la théorie du « en même temps » et à expliquer que nucléaire et ENR intermittentes sont complémentaires est une imbécillité, pire une faute stratégique, dont les effets se feront sentir bien au-delà du mandat présidentiel actuel de celui l'a proférée et dont notre pays aura du mal à se relever.

Les lois physiques sont têtues et incontournables : un réseau électrique doit être constamment équilibré ; c'est la puissance appelée sur ce réseau qui pilote la production et non l'inverse : dit vulgairement, si on tourne l'interrupteur, on s'attend à avoir de la lumière et on n'attend pas qu'il y ait du vent pour s'éclairer...

Dès lors, nos décideurs devraient apprécier un moyen de production d'abord à l'aune du critère de sa pilotabilité ou de son absence de pilotabilité. S'obstiner à ignorer cette vérité de base, c'est s'exposer à terme à de graves déconvenues.

L'Allemagne en fait l'amère expérience :

- En 1991, la puissance électrique raccordée outre-rhin se montait à 126 GW, la portion non-pilotable (ENR intermittentes) était nulle ; tout était pilotable,
- Trente ans plus tard, en 2021, la puissance raccordée se montait à 233 GW ; la portion non-pilotable représentait 53% de cette puissance, soit 123 GW.

Globalement, avec quelques centaines de milliards d'euros d'investissements, la puissance pilotable allemande a été maintenue ; on s'est contenté de rajouter dans le mix, des ENR non pilotables, en sus du pilotable.

En France, après avoir courbé l'échine pendant des décennies, les pro- nucléaires – EDF en tête – relèvent timidement la tête ; ils semblent faire la part du feu et acceptent honteusement la doxa présidentielle du « en même temps » : d'accord pour des ENR si la filière nucléaire est sauvée...

Malheureusement, avec cette tactique, la descente aux enfers du nucléaire se poursuivra.

Augmenter démesurément la proportion des moyens de production non pilotables dans un réseau électrique et continuer d'accepter les règles bruxelloises de concurrence qui imposent que la production électrique de ces ENR soit prioritaire sur le réseau, ont des effets pervers et destructeurs :

- La priorité d'accès au réseau des moyens non pilotables rejaillit sur la continuité de service des moyens pilotables. Ceux-ci doivent interrompre leur production à tout moment parce qu'ils sont obligés de céder la place au copain ENR prioritaire dans l'accès au réseau ; dès lors le moyen pilotable ne fonctionne pas selon sa capacité nominale mais suivant un schéma purement aléatoire (la météo...). Le moyen pilotable devient alors économiquement non viable et son prix de revient explose, bien sûr au détriment du consommateur. Quand- sur les plateaux télé - on explique doctement que les ENR sont rentables - le lobbyiste oublie simplement de préciser que, pour fonctionner, compte tenu de leur privilège d'accès au réseau, les ENR intermittentes rendent les

Paris le 20/06/2023

autres moyens pilotables non économiques. En final pour garantir impérativement une continuité de service du réseau - même sans vent ni soleil- il faut doubler les moyens de production, les coûts explosent et c'est le consommateur qui paie...

- S'agissant du cas français, le « en même temps des ENR et du nucléaire » est mortifère et aura des conséquences graves pour le nucléaire :
  - Parce qu'elles doivent s'adapter aux productions des ENR non prévisibles, on fait jouer le yoyo à nos centrales actuelles avec un système de suivi de charge ; on les fragilise. N'importe quel équipement industriel est structuré pour fonctionner en régime stable. Une politique de montée - descente de puissance fragilise sa structure et accélère son vieillissement. En avons-nous vraiment besoin ? Atteindra-t-on seulement une durée de vie de 60 ans alors que les US, d'où vient notre technologie, visent maintenant une durée de 80 ans ?
  - Lancer « en même temps », des capacités gigantesques d'ENR intermittentes et des nouvelles centrales nucléaires, revient à lancer « en même temps » de gigantesques investissements qui devront être financés par de nouveaux endettements. Cet endettement sera privé pour les ENR et il sera public pour le nucléaire, entre les mains d'un Etat en faillite. Dans cette « compétition » d'endettement et de moyens de production,
    - Devinez qui va gagner, le public ou le privé ?
    - Devinez où en sera le programme des nouvelles centrales nucléaires dans 10 ans ?
    - Devinez comment seront palliés l'intermittence des ENR et les retards du nucléaire ? Gaz de schiste US ou électricité allemande au charbon ?
    - Devinez le niveau de notre taux d'émission de CO<sup>2</sup> ?

-X-X-X-X-